



Doc. 13747
23 juin 2015

Accroître la transparence de la propriété des médias

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 8, insérer le paragraphe suivant:

« Les médias appartenant au gouvernement de la Fédération de Russie qui sont utilisés à des fins de propagande politique étrangère représentent une nouvelle menace pour la liberté des médias et le fonctionnement du marché des médias dans plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe et doivent être combattus en introduisant de nouvelles lignes directrices et réglementations qui tiennent compte des normes en vigueur du Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté des médias. »

Déposé par:

TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC

1. 2015 - Troisième partie de session

